

**Liste des Personnes présentes
à l'Assemblée Générale Ordinaire du
4 Février 1903
& Nombre d'Actions représentées.**

N ^o d'Ordre	Noms des Personnes présentes	Nombre d'Actions représentées.	Voix
1	M. Gustave Fauré En Ville	trois cent vingt cinq	325 100
2	Ingénieur Karal	quatre cent vingt neuf	429 100
3	Sébastien Schlegel	sept	7 7
4	Léon Jourdain Altkirch	cent	100 100
5	Emile Thierzy-Mieg En Ville	cent quatre vingt six	186 100
6	Charles Mieg Guebwiller	cent quinze	115 100
7	Louis Hertylin En Ville	quatre-vingt quatre	94 94
8	Charles Mennier-Dollfus Hann	cent neuf	109 100
9	Edmond Cheralin Colmar	cent dix-sept	117 100
10	Gaston Fauré En Ville	cent cinq	105 100
11	Kito Tréheux S. Die	cent	100 100
12	Henri Bouvry En Ville	cent onze	111 100
13	Alfred Fauré	cent vingt cinq	125 100
14	César Weiss Oberkirch	vingt-neuf	52 52
15	Sylvain Bernheim En Ville	quatre-vingt dix-sept	97 97
16	Emile Müller Amfisch	cent cinq	105 100
17	Jean Mantz En Ville	soixante-dix-neuf	79 79
18	Antoine Schöff Oberkirch	quarante cinq	45 45
19	Ludivic Schlumberger Bâle	vingt-neuf	50 50
20	Léon Dardel En Ville	quarante trois	43 43
21	Jules Platen	quarante cinq	45 45
22	Léon Mieg	trois	33 33
23	Paul Chambard	vingt deux	22 22
24	Georges Mieg	une	1 1
25	Léon Koechlin	quatre-vingt quatre	94 94
26	Emile Weiss	vingt	20 20
27	Emile Gluck	quarante	41 41
28	Emile Lauth-Koechlin Wasserau	neuf	9 9
29	Emile Poinot Hann	dix	10 10
30	Dr. Eugène Koechlin En Ville	trois-neuf	39 39
31	Max Reber	quarante-six	46 46
Total: deux mille six cent quatre-vingt-quatre act.			2694 1967

Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 4 Février 1903
Le 4 Février 1903 à 10 heures 1/2 du matin les actionnaires En Comptoir d'Enghien et de Malheure
convoqués par le Conseil de Surveillance se sont réunis au siège de la Société, Rue du Havre
— Le notaire Diemer assiste à la réunion pour dresser le procès-verbal prescrit par la loi
— L'ordre du jour porte :

Rapports de la Direction et du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice 1902

Approbation de ces comptes et fixation du dividende pour 1902

Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance

— M. Fauré, président du Conseil, préside la réunion

— Avant d'ouvrir la séance, M. Fauré met à la disposition des actionnaires les pièces établissant la régularité de la convocation.

Il résulte de la vérification de ces pièces par le notaire que les actionnaires ont été avisés à cette réunion dans la forme et dans les délais prévus par les statuts.

— A 10 heures 45 la feuille de présence constate que 31 actionnaires réunissant 2694 actions et possédant 1967 voix sont présents.

— M. Fauré propose M. Emile Lauth et M. Kito Tréheux pour la fonction de scrutateurs et M. Jules Platen pour celle de secrétaire.

— Ces choix sont approuvés

— M. Karal donne lecture du rapport de la Direction sur l'exercice 1902

— Ensuite, M. Fauré au nom du Conseil de Surveillance donne lecture de son rapport sur les opérations de la Société pendant l'exercice 1902

— Aucune observation n'étant faite, ce rapport et ses conclusions sont adoptés à l'unanimité d'avis favorables

— Il est procédé au scrutin secret au renouvellement partiel du Conseil de Surveillance

M. Paul Chambard

M. Edmond Fauré

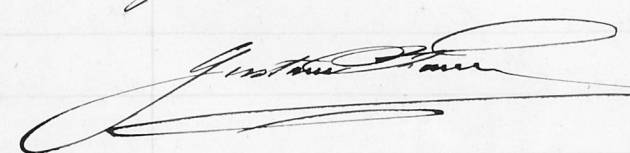
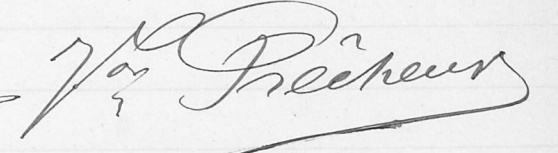
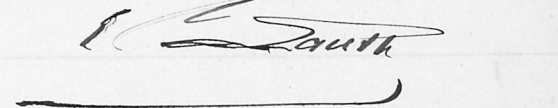
M. Léon Koechlin

M. Antoine Schöff

M. Emile Thierzy-Mieg

sont élus à l'unanimité pour 3 ans

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures 10 minutes

 J. Platen  K. Tréheux
 E. Lauth

Rapport de la Direction

Supplément

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel sur les opérations de notre Société.

Les circonstances générales n'ont guère été favorables au rendement des entreprises de banque.

La situation économique ne s'est pas, dans son ensemble, notablement modifiée pendant l'exercice écoulé. L'industrie, de l'industrie, la laine notamment, ont retrouvé une marche satisfaisante, par contre une malaise persistant pèse sur l'industrie cotonnière, la plus importante de la région. Le manque de confiance dans une reprise possible accroît encore l'atonie des affaires. Les circonstances ne se prêtant pas à des engagements de longue haleine, les transactions se restreignent et surtout se dénoient davantage sous le couvert de banques.

Le prix du loyer de l'argent ne s'est pas relâché, bien au contraire. Le taux moyen de la Reichsbank a été de 3.80 %, mais l'escompte pûmi qui traduit mieux la véritable situation monétaire a été très sensiblement inférieur à ce taux.

Nous ne pouvions échapper complètement aux conséquences de cet état de chose et le mouvement de nos comptes et nos bénéfices à Mulhouse ont été inférieurs à ceux de l'exercice précédent, les diminutions ont heureusement été compensées, et très largement, par l'adjonction de résultats de deux nouvelles succursales.

Dans le cours de l'exercice l'occasion s'est en effet offerte à nous d'ouvrir des succursales dans les centres d'affaires intéressants de Troyes et de Saint-Dizier.

A Troyes nous avons acquis de M. Binstorf-Koeblin une clientèle importante et notre succursale fonctionne de la manière la plus satisfaisante. Cette nouvelle relation sera pour le Comptoir un sérieux élément de prospérité. Nous avons mieux à cet égard que des espérances: les résultats des 6 premiers mois d'œuvre ont fort beaux et ont dépassé de beaucoup nos prévisions.

A Saint-Dizier, où nous avons succédé à la maison de banque P. Lœcherer, notre succursale a clôturé les quelques mois d'exploitation avec un solde bénéficiaire de bon augure pour l'avenir.

Tous avez devant vous le résumé de notre situation au 31 décembre dernier. Il ne nous reste plus qu'à souligner, par l'examen comparatif habituel, les différences d'une année à l'autre de certains chapitres intéressants.

Capital Social

Notre Capital Social, entièrement versé, est de F. 6.250.000.

Représenté par 5000 actions au porteur de 1000 au F. 1250 chaque portant le N° de 1 à 5000.

Réserve Statutaire

La réserve légale est stationnaire à F. 1.000.000 correspondant à 16 2/3 % de notre capital.

Fonds de Prévoyance

Le solde de ce compte au 31 décembre 1901 était de F. 273.181.71

Le intérêt d'une année à 3 %, soit 8.191.41

Il est porté au 31 décembre 1902 à F. 281.377.20

Chiffre d'Affaires

Le montant de nos opérations à Mulhouse et dans les succursales a atteint F. 986.993.556.27

En 1901 il avait été de 845.713.127.06

L'augmentation est par conséquent de F. 141.280.429.21

Portefeuille

Du 1^{er} janvier au 31 décembre nous avons reçu dans les divers sièges tant à l'emplacement qu'à l'escompte:

298.586 effets pour une somme de F. 183.893.870.57

En 1901 il n'était que de:

152.876 effets pour une somme de 163.399.578.28

soit pour 1902 une augmentation de:

146.160 effets et de 20.494.292.29

Il restait en portefeuille au 31 décembre 1902:

15.148 effets pour F. 10.635.874.93

Frais Généraux

Les frais généraux à Mulhouse et dans les succursales se sont élevés pour 1902 à F. 239.449.58

En 1901 ils avaient été de 177.396.72

Les dépenses à Mulhouse et à Colmar ayant peu varié, l'augmentation représente à peu près les frais généraux de Troyes et de Saint-Dizier pour leur période d'exploitation (environ 6 mois).

Impôts

La valeur des titres appartenant au Comptoir était au 31 décembre 1902 de F. 182.578.14

L'an dernier notre stock était de 166.772.79

Comme alors il est composé en majeure partie de rentes, obligations foncières et de villes pour la part aux quinquets.

Bénéfices Nets

Deduction faite de toutes charges, frais généraux, amortissements

sur méaux d'outils et sur fonds de commerce à Colmar et à Troyes, provisions, tantièmes des directeurs de succursales, les bénéfices nets ressortent

à ... F. 614.531.14

en augmentation de F. 5.834.21 sur ceux de 1907.

En ajoutant le report du Compte de Profits et Pertes ... 132.042.27
vous avez à votre disposition une somme de ... F. 746.573.41

Le Directeur:
E. Karal.

Rapport au Conseil de Surveillance.

Messieurs,

Vous venez d'entendre la lecture du rapport de la Direction, qui vous a permis de constater que les résultats de l'année 1908, qui est notre 55^{me} exercice, ne sont pas, dans leur ensemble, inférieurs à ceux de l'année précédente; ils ont même un peu en augmentation.

Nous ne reviendrons pas sur les différents chapitres du Bilan qui vous a été distribué avec le Compte de Profits et Pertes. Les vérifications habituelles ont été faites par les membres du Conseil qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Ainsi qu'il a été dit, ces comptes comprennent ceux de nos trois succursales: celle de Colmar, qui vient de terminer sa seconde année; celles de Troyes et de Saint-Dié, qui ne fonctionnent que depuis la dernière semestre. Nous avons bon espoir dans la marche future de ces succursales.

Nos félicitations ont déjà été adressées à notre Directeur général, M. Karal, pour la tâche s'augmentant de jour en jour; nous espérons que vous vous y associez. Il y a lieu de reconnaître également le zèle et l'activité des directeurs de nos succursales et du personnel en général.

Pour ne pas en perdre l'habitude, nous avons renforcé encore nos provisions d'incendies, ne jugeant pas qu'il y ait lieu de dépasser le dividende habituel de 8%.

Nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes:

1^o Approbation du bilan qui sera voté sous le jour, et qui est relaté dans le rapport du Directeur. Par là vous donnez décharge légale au Conseil de Surveillance, à ses délégués et à la Direction.

2^o Approbation du compte de Profits et Pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Déduction faite de toutes charges: frais généraux, amortissements sur méaux d'outils et sur fonds de commerce à Colmar et à Troyes, provisions, tantièmes des directeurs de succursales, les bénéfices nets s'élèvent à: F. 614.531.14

Le report de l'exercice précédent se monte à ... 132.042.27
Total: ... F. 746.573.41

qui seraient répartis comme suit:

aux actionnaires pour premier dividende

Statutaire de 4% ... F. 250.000.-

Antérieurs statutaires 30% de F. 384.571.14 ... 109.359.20

aux actionnaires pour dividende supplé.

statutaire de 4% ... 250.000.-

Solde du compte de Profits et Pertes à

reporter à nouveau ... 137.214.11

Somme égale ... F. 746.573.41

La Réserve Statutaire, le Fonds de prévoyance et le report de Profits et Pertes s'élèvent ensemble à F. 1.418.591.31.

Le dividende total de 8%, soit:

F. 100 = 80 Mark par action

serait payable à partir du 21 Mars prochain, aux caisses de la Société à Mulhouse et dans les succursales, contre présentation du coupon n° 5.

3^o Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

Les membres sortants sont:

M. Paul Chambaud,

Edmond Gast,

Léon Roebelin,

Antoine Schoff,

Emile Thürry-Mieg,

tous rééligibles pour trois ans.

Au nom du Conseil de Surveillance:

Le Président:

Gustave Favre.